

RD-CONGO



# LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3722 - JEUDI 16 AVRIL 2020

COVID-19

# Kinshasa enregistre plus de cas

La ville de Kinshasa a été la première province par laquelle la pandémie du coronavirus est entrée au pays. Le premier cas a été notifié le 10 mars. Depuis lors, cette maladie s'est propagée dans cinq provinces du territoire national, avec Kinshasa qui passe en tête de liste sur le cumul des cas. Sur les deux cent cinquante-quatre sujets confirmés rapportés à la date du mardi 15 avril, Kinshasa enregistre, à elle seule, deux cent quarante-deux cas. Elle est suivie des provinces du Nord-Kivu (cinq cas) et du Sud-Kivu (quatre cas). Quant aux provinces de l'Ituri et de Kivu, elles ont enregistré respectivement deux et un seul cas. Depuis le début de la pandémie, vingt et un décès et vingt et un guéris ont été rapportés dans le pays.

Page 2



Un quartier de Kinshasa

## PROCLAMATION DE L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE

### Jeanine Mabunda fait amende honorable

Le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a conféré le mardi 14 avril, dans la périphérie est de Kinshasa, dans la commune de la N'sele, avec les présidents de deux chambres du Parlement, en l'occurrence Jeanine Mabunda et Alexis Thambwe Mwamba. Au cours de cette séance de travail, il a été question de l'évolution des activités parlementaires à la lumière de l'ordonnance présidentielle du 24 mars portant promulgation de l'état d'urgence sanitaire. S'exprimant à ce sujet, Jeanine Mabunda a relativisé la controverse née à la suite de l'état d'urgence sanitaire décrété par le chef de l'Etat, mettant l'agitation politique observée sur le compte de la valse démocratique. Elle préfère prioriser la lutte contre le Covid-19 plutôt que les « batailles politiques inutiles ».

Page 4



Jeanine Mabunda s'exprimant devant la presse

## PROCLAMATION DE L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE EN RDC

### L'Acaj salue l'arrêt de la Cour constitutionnelle

L'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) se réjouit de l'arrêt de la Haute Cour, rendu le lundi 13 avril, qui déclare conforme à la Constitution l'ordonnance présidentielle du 24 mars portant proclamation de l'état d'urgence sanitaire pour faire face à la pandémie du Covid-19. LONG dit espérer que la publication dudit arrêt mettrait

définitivement fin aux « gesticulations politiciennes et injustifiées » observées récemment dans les états-majors de certains partis politiques. Elle invite les acteurs politiques, principalement ceux de la coalition gouvernementale FCC-Cach, à créer des conditions nécessaires à la résolution de la pandémie du Covid-19.

Page 3

### Les malades internés à l'Hôpital du Cinquantenaire livrés à eux-mêmes

Page 3

## ÉDITORIAL

## Intégration

La réflexion qui suit, émise alors que la pandémie du coronavirus provoque la fermeture des frontières sur l'ensemble du globe terrestre, paraîtra folle à certains tant elle semble aller à l'encontre des dures réalités du temps présent, et pourtant nous la formulons ici sans le moindre doute : c'est bien aujourd'hui, maintenant donc, que les Etats de l'Afrique centrale et du Bassin du Congo dans son ensemble doivent s'employer à créer une communauté de nations solide, cohérente, organisée, structurée ; autrement dit faire de l'intégration régionale conçue au sens le plus large du terme la priorité de leurs actions.

Etant donné, en effet, que nous sommes tous confrontés dans cette partie de l'Afrique aux mêmes problèmes nous devons faire en sorte que des réponses collectives et non individuelles leur soient apportées. Qu'il s'agisse du champ médical, du champ économique, du champ social seul un effort commun permettra de franchir rapidement les obstacles qui s'accumulent aujourd'hui sur notre route comme d'ailleurs sur celle de tous les pays dans toutes les régions du monde. Et ce n'est évidemment pas en se refermant sur nous-mêmes que nous y parviendrons.

Le Congo, notre Congo, ayant montré par la création, il y a deux ans à Oyo, du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo sa capacité de convaincre ses partenaires de la nécessité d'agir ensemble pour préserver le deuxième poumon de la planète Terre contre le dérèglement climatique, il est très bien placé aujourd'hui pour convaincre les pays qui l'entourent d'œuvrer ensemble afin de protéger leurs peuples contre la pandémie qui fait des ravages sur tous les continents. Et s'il y parvient dans un délai raisonnable, il contribuera de façon décisive à sauver cette partie du monde de la pandémie qui la menace.

S'il est, par conséquent, une action diplomatique qui s'impose dans le moment présent, c'est bien celle de convaincre la dizaine de pays qui se partagent le Bassin du Congo de s'asseoir autour de la même table pour combattre le Covid-19. Et cela n'a rien d'utopique, ni d'impossible dès lors que l'intérêt commun s'impose à tous comme un impératif catégorique.

A nous donc de le dire haut et fort tant qu'il en est temps !

*Le Courrier de Kinshasa*

## COVID-19

## Kinshasa rapporte plus de cas

La ville de Kinshasa a été la première province par laquelle la pandémie du coronavirus est entrée au pays. Le premier cas a été notifié le 10 mars. Depuis lors, cette maladie s'est propagée dans cinq provinces de la RDC avec Kinshasa qui passe en tête d'affiche sur le cumul des cas.



Prélèvement de température d'une personne

Sur les deux cent cinquante-quatre confirmés rapportés le mardi 15 avril, Kinshasa a, à elle seule, deux cent quarante-deux cas. Elle est suivie de la province du Nord-Kivu avec cinq cas, le Sud-Kivu a rapporté quatre cas. Quant aux provinces de l'Ituri et de Kwilu, elles ont enregistré respectivement deux cas et un cas.

S'agissant de la situation épidémiologique, le Comité multisectoriel de la riposte au Covid-19 note que depuis le début de la pandémie, vingt et un décès et vingt et un guéris ont été rapportés. Cependant cent vingt cas suspects sont en cours d'investigation, cent quatre-vingt-dix-sept échantillons

sont testés. Pour ce qui est de nouveaux cas, la ville de Kinshasa en a notifié treize à la date du 14 avril. Le Comité multisectoriel de la riposte au Covid-19 indique, par ailleurs, que les autres cas non indiqués sont soit en hospitalisation ou pris en charge hors structure par les équipes de la riposte.

Pour réduire la propagation de la pandémie en RDC, le chef de l'Etat avait pris des mesures concernant les rassemblements des personnes : notamment l'interdiction de tous les rassemblements, réunions, célébrations, de plus de vingt personnes sur les lieux publics en dehors du domicile familial,

la fermeture des écoles, des universités, des instituts supérieurs officiels et privés sur l'ensemble du territoire national, la suspension de tous les cultes, la suspension des activités sportives dans les stades et autres lieux de regroupement sportif jusqu'à nouvel ordre. Il a été aussi interdit jusqu'à nouvel ordre, l'ouverture des discothèques, bars, cafés, terrasses et restaurants et l'organisation des deuils dans les salles et les domiciles. Les dépouilles mortelles seront conduites directement de la morgue jusqu'au lieu d'inhumation et en nombre restreint d'accompagnateurs.

*Blandine Lusimana*

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ingamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :  
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou  
Dury Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

## Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :  
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,  
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé  
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : [imp-bc@adiac-congo.com](mailto:imp-bc@adiac-congo.com)

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,  
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepêchesdebrazzaville.com](http://www.lesdepêchesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél.: 06 700 09 00  
Email : [regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr)  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## PROCLAMATION DE L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE EN RDC

## L'Acaj salue l'arrêt de la Cour constitutionnelle

L'ONG invite les acteurs politiques, principalement ceux de la coalition gouvernementale FCC-Cach, de créer des conditions nécessaires à la résolution de la pandémie du Covid-19.

L'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) a dit saluer l'arrêt de la Cour constitutionnelle rendu le lundi 13 avril, sous R.Const 1.200, qui déclare conforme à la Constitution l'ordonnance du chef de l'Etat n° 20/014 du 24 mars 2020 portant proclamation de l'état d'urgence sanitaire pour faire face à la pandémie du Covid-19. L'ONG dit également espérer vivement que la publication dudit arrêt mettrait définitivement un terme aux « gesticulations politiques et injustifiées » observées récemment dans les états-majors de certains partis politiques.

dans son communiqué du 14 avril 2020, l'Acaj, qui note aussi que l'état d'urgence sanitaire proclamé par l'ordonnance présidentielle sus-évoquée constitue un dispositif juridique inédit dans l'histoire constitutionnelle de la République démocratique du Congo (RDC), invite les acteurs politiques, principalement ceux de la coalition gouvernementale FCC-Cach, de créer des conditions nécessaires à la résolution de la pandémie du Covid-19, qui ne cesse de répandre deuil et désolation dans le pays. Cette

association exhorte, en outre, les principaux animateurs des institutions de la République à faire preuve de respect et, surtout, de courtoisie interinstitutionnelle, en tout lieu et en toute circonstance.

Aussi l'ONG recommande-t-elle, au regard du contexte épidémique prévalant actuellement en RDC, au gouvernement de travailler en étroite collaboration avec la cellule de riposte au Covid-19, de doter ladite cellule de ressources nécessaires aux fins d'une riposte efficace à la pandémie et de veiller à la mise en œuvre scrupuleuse des pertinents prescrits de l'ordonnance n° 20/014 du 24 mars 2020.

Il est rappelé qu'une polémique est née dans le pays à la suite de la proclamation de l'Etat d'urgence sanitaire par le chef de l'Etat. Au niveau du Parlement, les présidents des deux chambres reprochent au président de la République d'avoir pris une décision en violation de la Constitution. Ils disent qu'ils n'ont pas été consultés. Selon le président du Sénat, Thambwe Muamba, le congrès devrait corriger cette lacune, en mettant en place les dispositions en vue



Le président de l'Acaj, Georges Kapiamba Adiac

d'accompagner cette décision du chef de l'Etat. Ce qui avait conduit à une rencontre entre Jeannine Mabunda, la présidente de l'Assemblée nationale, Thambwe Muamba et le Premier ministre Sylvestre Ilunga, en vue de la convocation du congrès.

De l'autre côté, une autre opinion à laquelle se range le vice-président de l'Assemblée nationale, Jean-Marc Kabund s'oppose à cette décision de la convocation du congrès, notant que Thambwe Muamba et Jeannine Mabunda auraient un agenda caché. Selon cette opinion, ces deux membres

du Front commun pour le Congo (FCC), la plate-forme dirigée par Joseph Kabila, veulent mettre en accusation le chef de l'Etat, en vue de le destituer et donner le pouvoir au président du Sénat, comme le stipule la Constitution.

Derrière cette opinion se range également le président du Mouvement lumumbiste progressiste, Franck Diongo, qui accuse Thambwe Muamba de vouloir déstabiliser le pays et le vice-Premier ministre et ministre chargé de l'Intérieur, Gilbert Kankonde, qui rappelle aux deux chambres du Parlement leur décision prise

avant l'ordonnance présidentielle, de ne plus se réunir en vue de limiter la propagation de la pandémie du coronavirus, ainsi que la décision du chef de l'Etat, dans le cadre des mesures de riposte au Covid-19, d'interdire tous rassemblements de plus de vingt personnes sur toute l'étendue du territoire. Sollicitée à trancher, la Cour constitutionnelle a déclaré conforme à la Constitution de la RDC, cette ordonnance du président de la République proclamant l'état d'urgence sanitaire. Ce qui mettrait fin à cette polémique.

Lucien Dianzenza

## COVID-19

## Les malades internés à l'Hôpital du Cinquantenaire abandonnés à eux-mêmes

Une vidéo a fait du buzz sur la toile démontrant des malades du Covid-19 qui ne veulent plus rester à l'Hôpital du Cinquantenaire où ils y sont internés. Pour eux, cet hôpital est un mouvoir parce qu'ils sont abandonnés à leur triste sort.

L'Hôpital du Cinquantenaire fait partie des établissements de santé qui ont été retenus par les autorités pour soigner les malades du Covid-19. Selon le bulletin du secrétariat technique du comité multisectoriel de la riposte au Covid-19, à la date du lundi 13 avril, onze malades y sont hospitalisés. Cependant, les informations en provenance des malades internés à cet hôpital inquiètent plus d'un observateur au regard de la vidéo qui a fait le tour des réseaux sociaux. Sur cette vidéo, on y voit des malades qui veulent à tout prix quitter cette formation médicale parce que la prise en charge n'est pas correctement assu-

rée. Les conditions d'hospitalisation sont loin de garantir leur guérison.

Ces malades se sentent donc abandonnés à eux-mêmes, et leur état de santé risque de s'aggraver si la situation ne s'améliore pas. Ils ne reçoivent aucune visite des infirmiers, ne serait-ce que pour prélever des signes vitaux. « il n'y a aucun infirmier qui passe pour nous prélever ne fût-ce que la tension. Jusqu'aujourd'hui, nous n'avons pas encore reçu les résultats de nos examens. Nous ne savons pas si nous sommes malades ou nous ne le sommes pas », ont ils déclaré. Et les malades de dénoncer les mauvaises

conditions d'hospitalisation : « Les conditions ne sont pas confortables. Nous vivons dans la crasse ; les sanitaires ne sont pas hygiéniques, le personnel soignant ne vient pas nous rendre visite. »

Ces malades qui ont pourtant besoin du réconfort moral sont isolés dans leur pavillon enfermés comme des prisonniers. « Nous sommes enfermés. Il n'y a pas d'air. Les fenêtres sont bloquées. Nous ne sommes pas quand même des prisonniers », se sont ils plaints. Ne sachant plus maîtriser leur colère, l'un d'eux a déclaré qu'il quittera l'hôpital et il ira se faire soigner par ses propres moyens. Aux dernières nouvelles, on apprend du comité multisectoriel de la riposte au Covid-19 que sur ordre du président de la République,

Félix Tshisekedi Tshilombo, deux des malades hospitalisés à l'Hôpital du Cinquantenaire, qui s'étaient révoltés et retournés à la maison de leur propre gré, ont été ramenés le lundi 13 avril à 2 heures du matin à l'hôpital par les membres de la section sécurité de la riposte.

Il est grand temps que de telles scènes ne se répètent plus au risque de voir des malades se cacher refusant de se rendre dans les hôpitaux faute d'une bonne prise en charge. Ce qui aggraverait la propagation de la maladie. Avec la diminution de décès observée ces derniers jours, il est important que les autorités sanitaires puissent penser à bien organiser la prise en charge des malades pour éviter de compter des morts par milliers au moment où l'on atteindra le pic, surtout

que le pays ne dispose pas d'infrastructures suffisantes pour accueillir tous les malades. Aussi les autorités sanitaires doivent de temps en temps organiser des visites dans des hôpitaux sélectionnés pour la prise en charge des cas du Covid-19. Ce n'est que de cette façon que le pays pourra vaincre au plûtôt cette maladie qui bouleverse l'humanité. Seul le respect strict des gestes barrières pourront arrêter sa propagation. Il est donc conseillé de se laver les mains avec le savon ou une solution hydro-alcoolique, de garder la distanciation sociale, de porter le masque, de tousser ou éternuer dans le creux du bras et de se mettre en confinement en cas de maladie en appelant les numéros vert suivant : 101, 109 et 110.

Blandine Lusimana

## ETAT D'URGENCE

## Jeanine Mabunda fait amende honorable

Le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a conféré le mardi 14 avril, dans la périphérie est de Kinshasa, dans la commune de la N'sele, avec la présidente de l'Assemblée nationale, Jeanine Mabunda, et le président du Sénat, Alexis Thambwe Mwamba.

Au cours de cette rencontre à laquelle avaient également pris part le directeur de cabinet adjoint du chef de l'Etat, le Pr Eberande Kolongele et le conseiller spécial en charge de la sécurité François Beya, les échanges se sont cristallisés autour des réponses idoines à donner dans le cadre de la riposte au Covid-19 à la lumière de l'ordonnance présidentielle du 24 mars portant promulgation de l'état d'urgence sanitaire. L'occasion était propice pour les uns et les autres de lever tous les équivoques aux fins de parvenir à un entendement commun dans la manière d'appréhender la problématique de lutte contre cette pandémie.

Faisant l'économie de la rencontre devant la presse, la pré-

sidente de la chambre basse a relativisé la controverse née à la suite de l'état d'urgence sanitaire décrété par le chef de l'Etat, mettant l'agitation politique observée ces derniers temps sur le compte de la valse démocratique. « C'est la vigueur de la démocratie, chacun apporte sa lecture par rapport à l'enjeu », s'est-elle justifiée tout en indiquant que, pour l'heure, des efforts devraient plutôt converger vers l'éradication de la pandémie. « Si notre priorité doit être de protéger nos concitoyens autour de l'initiative du chef de l'Etat de lutter contre le Covid-19, nous pensons que ça ne devrait pas donner lieu à des polémiques ou à des querelles », a-t-elle indiqué.

Quant à la tenue du Congrès controversé, elle s'est vou-



Jeanine Mabunda s'exprimant devant la presse

lue rassurante. Les propositions faites par le groupe de réflexion mis en place par le Parlement pour statuer sur la problématique de lutte contre le Covid-19 devront faire ob-

jet d'un examen minutieux dans un cadre institutionnel approprié faisant partie des activités parlementaires régulières, a-t-elle fait observer. Pour elle, le pays est en train

de lutter contre le Covid-19 et toutes les institutions devront se réunir et travailler pour accompagner, de manière efficace, les mesures prises, dans ce cadre, par le président de la République.

« Je crois qu'à ce stade, c'est comment nous luttons autour du comité technique du Dr Muyembe pour pouvoir arriver à bout de ce virus qui est le plus important », a-t-elle ajouté tout en annonçant la reprise imminente des activités parlementaires, sans piper mot sur l'organisation du fameux congrès querellé de recadrage constitutionnel de l'ordonnance présidentielle du 24 mars instituant l'état d'urgence sanitaire. A noter que cette rencontre est intervenue au lendemain de l'arrêt de la Cour constitutionnelle ayant déclaré conforme à la Constitution ladite ordonnance au grand désenchantement de ses pourfendeurs.

Alain Diasso

## COVID-19

## Etoile du Sud débute une campagne nationale de sensibilisation

L'activité de l'ONG est simultanément lancée dans la capitale ainsi que dans toutes les provinces du pays où elle a des bureaux.

L'ONG Etoile du sud a lancé, le mercredi 15 avril, des sensibilisateurs sur le terrain en vue de convaincre la population sur l'existence du coronavirus en RDC ainsi que pour l'enseigner sur les bonnes pratiques afin de limiter la propagation de cette pandémie. L'activité rentre dans le cadre de la campagne de lutte contre la pandémie du coronavirus menée par cette ONG à travers le territoire national dont le premier palier est fixé du 15 avril au 30 juin. Mais l'ONG se dit disposée à adapter sa campagne par rapport à l'évolution de la situation de cette pandémie au pays.

A cette occasion, la présidente nationale de cette organisation non gouvernementale, Sylvie Luzala, a officiellement remis à un échantillon de sensibilisateurs, présents au siège de cette association à Limete-Funa, des équipements et outils pour leur permettre de mener à bien cette campagne et de se protéger contre cette maladie. Madame Luzala a rappelé à ces sensibilisateurs l'objectif de cette mission et comment elle doit être menée. « Beaucoup de nos

concitoyens continuent à croire que cette maladie n'existe pas et tout ce qui se fait ne serait qu'un alibi pour les autorités pour se faire de l'argent par des dons, alors que cette pandémie est déjà dans nos murs et fait chaque jour des victimes », a-t-elle argumenté. Votre mission consistera donc, dans ce contexte, a poursuivi la présidente nationale d'Etoile du Sud, à leur expliquer que cette maladie est présente en RDC où elle fait des victimes. Aussi faut-il leur indiquer que cette maladie est très dangereuse. D'où, ils doivent rester dans leur maison s'il n'y a pas nécessité ou urgence de sortir. Ces sensibilisateurs ont aussi la mission d'expliquer à la population l'utilisation de tous les dispositifs arrêtés pour éviter la propagation de la pandémie, notamment le port de masques, le lavage et la stérilisation des mains à l'eau ou à la solution hydroalcoolisée, l'utilisation des lave-mains, la stérilisation des poignets des portes et des habits avec du javel, etc.

**Donner la bonne information à la population**



La présidente nationale d'Etoile du Sud, Sylvie Luzala, expliquant aux sensibilisateurs leur mission

Pour mener cette activité à Kinshasa, Etoile du Sud a ciblé dix quartiers dans les communes de Masina, Kimbanseke, Kalamu, Mont Ngafula, Barumbu, Nsele et Makala. Dans chaque quartier, l'ONG a mis à disposition quatre agents sensibilisateurs. Sur place, pour faciliter l'accès à la population, les sensibilisateurs ont été appelés à travailler avec les points focaux et les comités de santé populaire ainsi que les responsables des villages-genres qui sont membres de l'association.

A en croire Mme Sylvie Luzala, cette activité répond à la mission de cette ONG, liée au droit de la santé de la population. Nous voulons, a-t-elle expliqué, atteindre les personnes les plus défavorisées où l'on suppose que plusieurs barrières leur empêchent l'accès à la bonne information. Dans le lot des équipements et produits remis aux différents sensibilisateurs, Sylvie Luzala a mis à disposition de chacun d'eux des flacons de savon liquide, des solutions hydroalcoolisées et d'eau de javel, des cache-nez,

des lave-mains et des banderoles en vue d'annoncer cette campagne dans tous les quartiers visés. Insistant sur le caractère national de cette campagne de lutte contre le Covid-19, la présidente nationale de l'ONG Etoile du Sud a indiqué que cette activité est menée simultanément dans les provinces du Maniema, de la Tshopo (Kisangani), du Nord-Kivu (Bukavu), du Sud-Kivu (Goma Butembo et Beni) et dans le Haut-Katanga (Lubumbashi), où cette association est représentée.

Lucien Dianzenza

## INTERVIEW

# Raymond Lokuli : « *Le problème du football congolais, c'est le manque des moyens...* »

Très peu connu du public sportif congolais, Raymond Lokuli Ilombe a fait une carrière exemplaire en D2 en France à la fin des années 1980, lorsque les ex-Zaïrois se faisaient rares dans le football français. Installé en France depuis plus de deux décennies et oeuvrant dans le domaine hospitalier, il a accepté d'accorder un entretien exclusif au Courrier de Kinshasa en cette période de confinement à cause de la pandémie du Covid-19.

**Courrier de Kinshasa : Voulez-vous vous présenter à nos lecteurs ?**

**Raymond Lokuli Ilombe :** Je m'appelle Lokuli Ilombe Raymond, né le 28 avril 1971 à Kinshasa. Je suis marié et père de trois filles. J'habite à Amiens en France.

**CK: Parlez-nous brièvement de votre carrière de footballeur ?**

**RLI :** J'ai commencé le football dans la commune de Kintambo à Kinshasa. Ensuite, j'ai intégré l'US Kintambo, un club du quartier dirigé à l'époque par mon mentor, feu commissaire de zone (aujourd'hui bourgmestre de commune) Kale Bakolota, et son grand frère, le grand secrétaire sportif de Kalamu (ancien club de football) Ado Kale. Ce sont eux qui m'ont amené dans un club professionnel de D3 en Belgique, Rita Berlaar. La première moitié de la saison s'est bien passée, j'ai inscrit onze buts en vingt-deux journées. La deuxième moitié de saison a été très compliquée à cause des problèmes de papiers. J'ai été obligé de quitter la Belgique pour la France en 1987, pour faire un essai au Nîmes Olympique en D2 française, avant d'être recruté grâce à ma pointe de vitesse. Au bout d'une année, je n'avais pas beaucoup joué, je suis parti à Tours en D3. Et là, j'ai trouvé du temps de jeu, on a réussi à accéder en D2 et la machine était en marche. Après cinq saisons en Touraine, le club a déposé le bilan. Et moi, j'avais deux blessures aux genoux, ligaments croisés. Je me suis remis, et je suis parti à Amiens en D3 qui est monté en D2 la saison suivante. J'ai joué jusqu'en 2008, contraint d'arrêter ma carrière à cause de blessures aux genoux.

**CK : Qu'est-ce que vous pouvez ajouter par rapport à votre carrière de footballeur en France ?**

**RLI :** C'était un rêve de jouer en Europe, c'était avec beaucoup de difficultés, parce que j'étais tout seul, sans famille, mais avec uniquement la volonté de réussir et la motivation. J'ai été impressionné par

les bonnes conditions, des terrains magnifiques de football, des clubs professionnels de qualité. J'étais sur une autre planète par rapport au football au pays, et la réussite de ma carrière ne dépendait que de moi.

**CK : N'avez-vous pas eu des coéquipiers congolais à Tours ou à Amiens ?**

**RLI :** Non. A Tours, j'ai plutôt joué avec un Béninois, Jimmy Adjovi-Boco (ndlr : actuel directeur général de l'Association Diambars dont il est cofondateur avec Patrick Vieira et Bernard Lama, une école de formation aux métiers de football installée au départ au Sénégal avant de s'étendre en Afrique du Sud, en France, au Québec et en Martinique). J'ai aussi joué avec le « grand » José Touré à Amiens, ainsi qu'à avec trois Ivoiriens, mais pas de Congolais.

**CK : Vous n'êtes apparemment pas resté dans le milieu de football à la fin de votre carrière ?**

**RLI :** Non, je ne suis pas resté dans le football, parce que c'était vraiment compliqué de trouver un club après avoir eu des diplômes pour entraîner. Mais je ne suis pas allé plus loin, parce qu'avoir des diplômes à l'époque était très compliqué.

**CK : Par rapport aux années 90, pensez-vous qu'il y a eu évolution du football en France ?**

**RLI :** Oui, le football a beaucoup évolué en France, surtout financièrement. Et les clubs font beaucoup confiance aux jeunes talents africains. Le niveau du football dans l'Hexagone est bien plus haut qu'à l'époque.

**CK : L'idée d'une carrière dans les Léopards ne vous a jamais traversé l'esprit ?**

**RLI :** Oui, Santos Muitubile est venu me voir jouer à Amiens, il m'a porté chance ce jour-là, j'ai marqué deux buts, avec à la clé une victoire d'Amiens. J'ai été sélectionné pour un match contre le Cameroun à Douala, match perdu par zéro but à un.



Ce fut une belle expérience pour moi.

**CK : Que pensez-vous des Léopards binationaux nés à l'étranger ?**

**RLI :** Je suis très content et fier de voir beaucoup de jeunes congolais choisir la RD-Congo pour une carrière internationale. Si le gouvernement congolais fait montre d'une politique efficace à ce sujet, avec des joueurs binationaux dont on peut avoir, on peut faire quelque chose. Il faut mettre des moyens pour des stages fréquents et jouer des matchs de date Fifa. Ce serait idéal. L'ancien sélectionneur des Léopards, Florent Ibenge, que je salue a beaucoup œuvré dans ce sens-là, la RDC a été active lors des périodes de répétition Fifa. Et ces matchs permettent à ces jeunes de faire leurs premiers pas avec la sélection. En plus, beaucoup parmi ces jeunes ont compris qu'ils sont bloqués avec des sélections comme la France, la Belgique, l'Angleterre, les Pays-Bas alors qu'ils peuvent avoir une carrière internationale bien remplie avec la RD-Congo.

**CK : Avez-vous déjà rencontré les Congolais d'Amiens, Gaël Kakuta et Chadrac Akolo ?**

**RLI :** Non. Je ne vais pas souvent au stade. Mon travail à l'hôpital ne permet pas, mais j'ai des amis qui les connaissent très bien.

**CK : Un commentaire sur la situation du football en RD Congo ?**

**RLI :** Au pays, mis à part V.Club, Mazembe, Daring Club Motema Pembe, il n'y a presque rien derrière. Les clubs de football manquent de moyens. V.Club a vendu presque tous ses meilleurs joueurs ! Et la Ligue nationale de football (Linafoot) donne au vainqueur du championnat national cent mille dollars américains, pour quoi faire avec ? Les déplacements d'un club pendant toute la saison déjà coûtent bien plus cher que cette donation de la Linafoot. Voilà le vrai problème du football congolais : les moyens nécessaires pour son développement ; même si l'on peut avoir un bon niveau continental, mais la problématique des moyens financiers et de l'infrastructure sportive est très cruciale et maintient notre sport, le football dans le cas d'espèce, dans l'abîme.

**CK : Lors des deux premières journées des éliminatoires de la CAN, les Léopards, conduits par le sélectionneur Christian N'sengi Biembe, ont fait jeu égal avec les Panthères du Gabon à Kinshasa et les Scorpions de la Gambie à Banjul. Votre commentaire sur l'entame des Léopards**

**RLI :** Je trouve que la RD-Congo a raté son entrée aux éliminatoires de la CAN. Commencer par un match nul à domicile n'est pas vraiment bon. On gagne à domicile, et on cherche un match nul ou une éventuelle victoire à l'extérieur. Cependant, les Léopards conservent encore leurs

chances de se qualifier.

**CK : Que dites-vous de l'arrêt du sport mondial causé par la pandémie du coronavirus.**

**RLI :** Cette pandémie est atroce. Je travaille dans un hôpital, et je vois des morts chaque jour. Pour le football, ça va être compliqué de reprendre et de jouer tous les trois jours pour rattraper les temps perdus. Et il faut une préparation avant de reprendre des matchs, et les équipes qui étaient dynamiques vont avoir du mal.

**CK : Des projets sportifs à initier en RD Congo ?**

**RLI :** Oui, j'ai eu beaucoup de projets en RD-Congo, avoir un club de football et s'occuper de la jeunesse, mais ce fut encore compliqué. Il y a un club que j'ai voulu acheter en division inférieure de l'entente de football de Lukunga à Kinshasa. Le club s'appelle Corinthiens. J'ai emmené du matériel sportif (ballons, chaussures de football, maillots, survêtements et consorts). Mais quand tu viens de l'Europe, on te considère comme une vache à lait. J'ai préféré arrêter. Mais on est sur un autre projet de mon club formateur, l'US Kintambo, pour le remettre sur le rail du football au pays. Il y a beaucoup de projets à initier au pays, mais il n'y a pas de personnes fiables avec lesquelles mener ces projets à leur réalisation.

**CK: Avez-vous un sujet qui vous tient à cœur ?**

**RLI :** Les stades en RD-Congo ! Les championnats se jouent sur des champs de patates, des terrains sans traçage, sans limites ! Ce n'est pas normal qu'une nation de football comme la RD-Congo n'ait pas des stades aux normes internationales ! Mais où va cette nation ? Avec tout l'argent et les richesses qu'elle possède, on a des stades délabrés qui n'abritent que des concerts musicaux, des réunions d'églises et des meetings politiques. Le pays n'a pas de terrain de basket-ball, de handball, pas de salles de sports ! Et comment peut-on parler du développement des sports dans ce contexte-là ? C'est très triste. Merci de m'avoir accordé la parole. C'était un plaisir de partager ce moment.

Martin Engimo

## Communication de l'ambassade de Chine au Congo sur la question des ressortissants africains en Chine

Ayant pris bonne note des réactions sur les incidents récents qui se sont passés dans la province du Guangdong à travers les réseaux sociaux africains, l'ambassade est entrée, dès la première heure, en contact avec le ministère chinois des Affaires étrangères, les autorités de la province du Guangdong et celles de la ville de Guangzhou pour faire la lumière sur les faits de cette question.

En effet, la Chine a réalisé des progrès remarquables pour empêcher la propagation du Covid-19 grâce à nos mesures les plus complètes, les plus rigoureuses et les plus approfondies. Or, la Chine est toujours confrontée à de grands risques de cas importés et de résurgence au sein du pays, notamment quand la pandémie se propage dans le monde entier, les cas importés provoquent une pression importante. Selon le chiffre de la province du Guangdong, les ressortissants africains qui sont confirmés infectés représentent 75% des cas importés de nationalités étrangères. Des plans et des arrangements spécifiques ont été mis en oeuvre pour protéger leur vie et leur santé au mieux de nos capacités, de sorte que nous avons réussi à sauver la vie des patients africains qui se trouvaient dans des états graves ou critiques.

Au mois d'avril, avec la multiplication des cas confirmés du Covid-19 chez les ressortissants étrangers, les autorités sanitaires de Guangzhou se sont mises à identifier des sujets de proches contacts parmi tous ceux qui sont concernés y

compris des ressortissants étrangers dont des Africains pour réduire le plus que possible les cas infectés. Il est à noter que l'application de ces mesures n'a pas du tout la nature de différenciation ou de discrimination. Cependant, à cause des barrières linguistiques et culturelles, des malentendus se sont passés entre les autorités locales et les ressortissants étrangers dont certaines réactions sont excessives. ça donne une fausse apparence que les Africains ont subi les « traitements discriminatoires ». Voilà l'origine de la fameuse « discrimination » à l'égard des ressortissants africains.

Le gouvernement chinois attache une haute importance aux préoccupations exprimées par certains pays africains et a envoyé immédiatement un groupe de travail dans la province du Guangdong. En même temps, les autorités locales de Guangzhou sont en train de travailler rapidement à améliorer leurs méthodes de travail. Les mesures comprennent entre autres: fournir les services de gestion sanitaire sans différenciation, désigner des hôtels spécifiques à l'usage des personnes de nationalité étrangère qui sont demandées à suivre une observation médicale, accompagné d'un allègement ou d'exonération des frais d'hébergement pour des personnes en difficultés budgétaires, mettre en place des mécanismes de communication effective avec les consulats généraux des pays étrangers à Guangzhou, s'opposer fermement à tout propos et comportement raciste et discriminatoire. Le peuple chinois

considère depuis toujours les peuples africains comme amis et frères ayant partagé bonheur et malheur dans la solidarité. L'amitié sino-africaine est enracinée dans les esprits partout en Chine, et reste inébranlable. Les amis africains peuvent compter sur un traitement juste, impartial, cordial et amical en Chine. Le ministère chinois des Affaires étrangères continue à maintenir les échanges avec les missions diplomatiques africaines en Chine et à répondre activement aux préoccupations raisonnables et aux revendications légitimes des parties africaines.

La Chine et l'Afrique sont de bons amis, de bons partenaires et de bons frères. Notre amitié s'est forgée sur la base d'efforts conjoints pour chercher l'indépendance nationale, la libération, le développement économique et de meilleures conditions de vie au cours des dernières décennies. Cette amitié éprouvée est un trésor pour les Chinois et les Africains. Au moment où l'épidémie d'Ébola s'est éclatée dans trois pays d'Afrique de l'Ouest en 2014, le gouvernement chinois a fourni une aide le plus tôt possible et a lutté contre le fléau ensemble avec les pays et les peuples africains. Actuellement, la Chine et l'Afrique sont à nouveau confrontées à une difficulté qui est la pandémie du Covid-19. La Chine n'oubliera jamais le soutien de l'Afrique durant les moments les plus difficiles, et fait le meilleur pour prendre soins des Africains en Chine, dont notamment les étudiants, malgré toutes difficultés. Presque 3000 étudiants africains restent sein et sauf

dans la province du Hubei, sauf un seul qui est infecté du virus et guéri dans un court terme. Quand la situation s'aggrave en Afrique, le gouvernement et le peuple chinois s'engagent pour apporter en urgence leurs aides au continent. Des lots de dons ont été déjà arrivés en Afrique. Les aides chinoises, qui traduisent une profonde amitié pour les frères et sœurs africains et témoignent de la belle tradition d'entraide et de soutien mutuel entre les deux parties, et sont bien accueillies par l'Union africaine et les pays africains. Bien qu'elle fasse elle-même à une lutte ardente contre la pandémie, la Chine a fait envoyer en Afrique des dons importants comme des kits de diagnostic, des masques, des combinaisons de protection, de lunettes de protection, des masques respiratoires, des thermomètres frontaux, des gants et des sur-chaussures à usage médical, de respirateurs et d'autres matériels à l'Union africaine et aux pays africains. L'humanité brille à travers l'obscurité de l'épidémie. Nous continuerons d'aider nos frères africains au mieux de nos capacités.

Le virus ne connaît pas de frontière. Il est le défi commun de toute l'humanité, et ne peut être vaincu que par des efforts conjugués de tous les membres de la communauté internationale. L'ambassade de Chine est disposée à travailler ensemble avec la partie congolaise, dans la compréhension mutuelle, le soutien réciproque et la coopération, pour remporter la victoire finale de ce combat.

*Ambassade de Chine au Congo*

**FONDATION GOTÈNE**

CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE



AGENCE D'INFORMATION DE L'AFRIQUE CENTRALE

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX<sup>e</sup> siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

**Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène**  
**Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71**

84, Bd Denis Sassou Nguesso  
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

fondationmarcelgotene@gmail.com  
www.fondationgotene.com



### ASSOCIATION DES ANCIENS ENFANTS DE TROUPES DU CONGO

Le président de l'association des Anciens enfants de troupe du Congo et la promotion d es grands anciens portent à la connaissance de l'ensemble de la communauté des Anciens enfants de troupe (AET) le décès, le 9 avril 2020 à Brazzaville, de l'AET Pierre Obou de la promotion Sergent Krochant (1953 - 1957), matricule 168, ancien directeur national du protocole, ambassadeur du Congo au Gabon et président de l'Office congolais des anciens combattants.

Le corps de l'illustre disparu quittera Brazzaville le vendredi 17 avril pour le village Moudzéli (entre Owando et Makoua), où aura lieu l'inhumation.

Les familles Obou et Olouka ont la profonde douleur de vous annoncer le décès inopiné du colonel Pierre Obou, directeur de l'Office national des anciens combattants et des mutilés de guerre, survenu le jeudi 09 avril 2020 à 17h à Brazzaville.

Que cette triste nouvelle parvienne à sa famille, ses amis et connaissances.

Les cérémonies d'inhumation auront lieu le samedi 18 avril au caveau familial de Moundzeli (Owando) à 14h00.

La famille vous remercie vivement pour la sympathie que vous lui témoignez durant ces moments de dures épreuves.



L'ensemble de la famille Mankou et amis proches ont la profonde douleur d'annoncer le décès de Mankou Daniel, ancien directeur général des impôts, initiateur de la TVA au Congo de 1994 à 1997, survenu à Brazzaville, le 8 avril 2020, à l'âge de 69 ans. Le programme des obsèques vous sera indiqué ultérieurement.

**Pour tout contact**

**En France :** Raissa claudia Mankou  
0755099751 / 0768777623

**Au Congo :** Zenta Mankou  
069803434 / 066590846



## CORONAVIRUS

## Le président français plaide pour un moratoire sur la dette des pays africains

Un moratoire sur la dette des pays africains est une étape indispensable pour aider le continent à traverser la crise du coronavirus en attendant un effacement total de cette dette, a affirmé mercredi le président français Emmanuel Macron sur RFI.

Dans une interview exclusive accordée à Christophe Boisbouvier sur l'antenne de Radio France internationale (RFI), le président français a expliqué sa stratégie pour aider l'Afrique à surmonter la crise du Covid-19. « On parle d'un continent qui vit une grande difficulté économique, a-t-il relevé. Regardons les chiffres [...] : en 2012 en Afrique, on a une dette sur PIB qui est de 30 %. Aujourd'hui, elle est de 95 %. Donc les difficultés [...] vont s'aggraver, même si le Covid-19 n'était pas une catastrophe sanitaire – et je ne sais pas dire aujourd'hui s'il ne le sera pas... Nous devons absolument aider l'Afrique à renforcer ses capacités à répondre au choc sanitaire et nous devons, a fortiori, l'aider à répondre sur le plan économique [...] à cette crise qui est déjà là. Nous devons être à ses côtés. »

Pour se faire, le président français a invité les ministres des Finances des pays du G20, qui se réunissent mercredi, à acter ce moratoire alors que la pandémie de Covid-19 menace de déborder les fragiles systèmes de santé des pays les plus pauvres.

Ce moratoire « est une première mondiale », a-t-il affirmé. « Le temps de la crise, on laisse les économies africaines respirer et ne pas servir les intérêts de la dette. C'est une étape indispensable et je pense que c'est une formidable avancée ».

« Chaque année, un tiers de ce que l'Afrique exporte sur le



plan commercial sert à servir sa dette... Et on a accru ce problème ces dernières années », a-t-il relevé, rappelant qu'il était « favorable à une initiative d'annulation de dette massive ».

Même si, jusqu'à présent, la pandémie semble moins toucher l'Afrique que le reste du monde, le président français a appelé à la prudence. « Je ne suis ni dans les catastrophistes, je ne veux pas non plus être dans les naïfs. Ce virus aujourd'hui, il touche tout le monde ». « J'ai beaucoup parlé avec mes partenaires africains pour qu'ils décident au maximum des confinements et qu'ils retardent l'épidémie : plus ils la retardent, plus les Européens sont en situation de leur apporter de l'aide, parce

qu'on n'aura pas le pic épidémique au même moment », a continué Emmanuel Macron.

Il a aussi plaidé pour une mobilisation de toutes les institutions internationales et des fondations privées pour la mise au point rapide d'un traitement et d'un vaccin contre le Covid-19. De cette façon, selon lui, « on se met en situation, le jour où on a un traitement, de le rendre accessible au continent africain en même temps qu'il sera accessible chez nous. Donc pas d'histoires de propriété intellectuelle, de délais, de sous : on se met en capacité de le faire. Pour le vaccin, pareil ».

Interview à écouter dans son intégralité sur [www.rfi.fr](http://www.rfi.fr)

Julia Ndeko

## Emmanuel Macron condamne les propos des chercheurs sur l'Afrique

Dans une interview diffusée le 15 avril à RFI, le président français Emmanuel Macron a condamné les « propos inconséquents » de certains chercheurs français ayant récemment parlé de l'Afrique comme « un terrain d'essai » pour tester un vaccin potentiel contre le coronavirus.

Le président français est revenu sur plusieurs sujets relatifs au coronavirus et surtout à l'Afrique. Il a, à son tour, abordé la question de test de vaccin en Afrique qui a suscité partout une vague de réactions. Emmanuel Macron s'est indigné de ces propos qui, selon lui, ne représentent pas ce que pense la France et les français. Exprimant son indignation, il a tenu à présenter les excuses de la France pour ces propos. « J'ai été frappé par des propos inconséquents qui ont été tenus par certains chercheurs français et ont blessé, à juste titre, nos amis africains. Et je veux ici les condamner avec beaucoup de force », a déclaré le chef de l'Etat français. « Et dire que la France n'a jamais considéré que l'Afrique était un lieu d'expérimentation de la médecine », a-t-il ajouté, faisant référence à un échange qui s'est tenu début avril sur LCI entre un chercheur de l'Institut français de la recherche médicale (Inserm) et un chef de service d'un hôpital parisien.

Concernant l'apport de la France et de l'Europe sur le volet santé en Afrique, Emmanuel Macron pense qu'il faut « mobiliser des financements de court terme ». « On a le Fonds mondial, et là-dessus Peter Sands, le directeur exécutif du Fonds mondial, le président Kaberuka, ancien président de la Banque africaine de développement, sont prêts à mobiliser une partie de ce qu'on a justement levé pour aller financer cet axe-là et financer des équipements de première nécessité pour secourir,

**« j'ai été frappé par des propos inconséquents qui ont été tenus par certains chercheurs français et ont blessé, à juste titre, nos amis africains. Et je veux ici les condamner avec beaucoup de force »**

sauver, protéger... »

Toutefois, ce fonds mondial levé à 14 milliards dans la lutte contre le sida et le paludisme, a précisé le président français, ne doit pas être détourné. Il s'agit plutôt « de commencer avec quelques centaines de millions pour amorcer les choses ». « On veut permettre d'absorber le choc, et donc de mobiliser les autres puissances du G20 pour permettre de monter les capacités et ce dont les systèmes de santé ont besoin aujourd'hui. On a besoin de lits, de respirateurs. Nous, on est en train d'en reproduire pour nos propres systèmes, mais je veux qu'on puisse en produire au-delà pour aussi, ensuite, fournir nos partenaires africains », a-t-il expliqué. A l'occasion d'un sommet des ministres de finance du G20, à court terme, le président français espère un moratoire sur la dette contractée par les pays africains et, à long terme, il souhaite une annulation massive de cette dette.

Yvette Reine Nzaba

## La Chine prête à annuler les dettes africaines

L'un des principaux bailleurs de fonds de l'Afrique, la Chine a émis le souhait, le 14 avril, de se pencher sur la dette du continent.

Les autorités chinoises devraient approuver un gel temporaire des paiements de la dette africaine dans le cadre d'un accord entre les principales économies du G20. La décision de Pékin intervient après que le FMI ait pris la décision d'accorder un allègement immédiat de la dette pour vingt-cinq pays pauvres dont dix-neuf africains.

La Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a publié les données qui expliquent que, la dette africaine envers la Chine est passée de 28 % en 2005 à environ 46 % du total en moyenne, en 2017, faisant de la Chine le détenteur de 14 % du stock de dette de l'Afrique subsaharienne. Par exemple, 55% de la dette kenyane est détenue par la Chine. Il en est de même pour 60% de la dette de Djibouti. En dix ans, la dette publique africaine a doublé pour atteindre aujourd'hui trois cent soixante-cinq milliards de dollars, dont cent quarante-cinq sont dus à la Chine.

Cette situation est liée aux conditions très avantageuses des prêts de la Chine, avec des taux d'intérêt de 0% contre 2 à 3% comparés aux prêts concessionnels des pays occidentaux. Cette générosité de Pékin fait l'objet de critiques classiques des Etats-Unis, qui dénoncent régulièrement la diplomatie du chèque, et des institutions de Bretton Woods qui évoquent un « piège de la dette ».

L'ancienne directrice générale du FMI, Christine Lagarde, aujourd'hui à la tête de la Banque centrale européenne (BCE) avait ainsi averti « qu'il ne faudrait pas que les pays africains aient l'impression de repas gratuit », plaidant pour des investissements plus collectifs et une gestion plus attentive. « La dette est un excellent outil pour financer le développement des pays africains à condition qu'elle ne fragilise pas le budget des Etats », avait-elle indiqué.

On signale que depuis plusieurs années, la dette commerciale (dette privée) africaine est en train de se développer au détriment de la dette publique.

Y.R.Nz.

## Les Etats-Unis suspendent leur contribution à l'OMS

Le président américain Donald Trump, qui critique ouvertement la mauvaise gestion de la crise du coronavirus par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a annoncé le 14 avril à Washington qu'il suspendait la contribution de son pays à cette institution sanitaire.



Donald Trump/DR

Le locataire de la Maison blanche pense que l'OMS manque de clarté et fait preuve d'une « mauvaise gestion » dans la gouvernance de cette pandémie. « Aujourd'hui, j'ordonne la suspension du financement de l'Organisation mondiale de la santé pendant qu'une étude est menée pour examiner le rôle de l'OMS dans la mauvaise gestion et la dissimulation de la propagation du coronavirus », a rapporté l'Agence France presse.

Selon Donald Trump, les Etats-Unis contribuaient à hauteur de « 400 à 500 millions de dollars par an » à l'organisation. Il estime que son pays avait le devoir de réclamer des comptes. Avec cette contribution, les Etats-Unis sont

les premiers bailleurs de l'OMS. « Si l'OMS avait fait son travail et envoyé des experts médicaux en Chine pour étudier objectivement la situation sur le terrain, l'épidémie aurait pu être contenue à sa source avec très peu de morts », a-t-il martelé. Washington déplore en particulier que ses propres mesures face à la crise, notamment la fermeture progressive de ses frontières, aient rencontré une « vive résistance » de la part de l'OMS, qui « a continué à saluer les dirigeants chinois pour leur disposition à partager les informations ».

Rude Ngoma

### Antonio Guterres recadre

Ce « n'est pas le moment de réduire le financement des opérations de l'Organisation mondiale de la santé ou de toute autre institution humanitaire combattant le virus », a affirmé le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, en réponse à la décision américaine. « Ma conviction est que l'Organisation mondiale de la santé doit être soutenue, car elle est absolument essentielle aux efforts du monde pour gagner la guerre contre le Covid-19 », a-t-il ajouté. Il a par ailleurs poursuivi qu'il serait toujours temps d'étudier par la suite « comment ont réagi tous ceux qui ont été impliqués dans la crise ».

7<sup>e</sup> ART

## « Royaume Kongo : à la recherche du royaume détruit » bientôt disponible

Le film du réalisateur congolais Ne Kunda Nlaba devait sortir en avant-première mondiale fin avril-mai 2020 en France, au Royaume-Uni, en Belgique et en juillet en RD Congo et Angola. Mais la sortie a été reportée, en attendant la fin de la pandémie du Covid-19.

Le documentaire « *Royaume Kongo : à la recherche du royaume détruit* », d'une durée de cent quatre minutes, a été tourné en RDC et en Angola entre 2018 et 2019. « *Il était une fois au cœur de l'Afrique, au centre du monde, le long de l'océan Atlantique, un empire des plusieurs grandes sources d'eau, des grandes rivières, des fleuves, des léopards, des matières précieuses et des grands hommes qui existait depuis plusieurs centaines d'années avant le 15<sup>e</sup> siècle. L'Empire était développé, puissant, fort et prospère. Il sera détruit plus tard par l'invasion de l'Europe, l'esclavage, les guerres civiles et le pillage de ses minerais. Il est connu autrement sous le nom du Royaume Kongo* », « *Kongo Dia Ntotila* », indique le synopsis du film.

On y découvre plusieurs lieux historiques, situés notamment à Mbanza Kongo/Angola, qui fut la capitale du royaume Kongo : Kulumbimbi (Temple de Sao Salvador), la première

église construite en Afrique Subsaharienne ; le musée des rois Kongo ainsi que Sungilu (lieu où étaient lavés les dépouilles des rois décédés). « *De nos jours, nombreux ont peut-être entendu parler du Royaume Kongo, un empire qui a existé au cœur du continent africain et le long de la Côte Atlantique depuis plusieurs siècles avant l'arrivée des Européens en Afrique. Mais peu connaissent l'histoire de cet empire développé, puissant, fort et prospère en profondeur; notamment son origine, son peuple, sa création, ses leaders, ses rois et prophètes, son déclin occasionné par l'invasion de l'Europe, la christianisation, les guerres civiles, le pillage de ses minerais, l'esclavage et les déportations dans l'humanité* », indique le réalisateur Ne Kunda Nlaba. Pour ce dernier, même si aujourd'hui, le Royaume Kongo n'existe plus, que son architecture a pratiquement été



Une séquence du film

détruit avec certains édifices enfoncés sous terre, ses territoires morcelés en plusieurs États sans le consentement de Kongo en 1885 à Berlin à la conférence du Kongo, mais sa mémoire et son peuple sont présents.

### Reconstituer le patrimoine historique

Pour Ne Kunda Nlaba, ce documentaire se veut un film historique de voyage et de découverte qui réunit le passé et le présent. « *En dehors*

*des fouilles archéologiques, les écrits des historiens, sociologues et anthropologues, la tradition orale nous aide également à reconstruire cette histoire riche en se servant des ouvrages, des correspondances entre les rois Kongo et portugais, des portraits, des témoignages des chefs traditionnels et des guides* », explique le réalisateur.

### Auteur de plusieurs films sur le Congo

Né à Kinshasa en RD Congo, Ne Kunda Nlaba est producteur, réalisateur, scénariste, acteur et politologue. Il a déjà réalisé et produit plusieurs films documentaires et fictions courts et longs métrages parmi lesquels « *Chérie Bondowe* » (2012), son premier long-métrage de fiction ; le documentaire « *Abeti Masikini : le combat d'une femme* » (2015) ; le documentaire « *Kimpa Vita: la mère de la révolution africaine* » (2016).

Patrick Ndungidi

## FOOTBALL – TRANSFERTS

### Gaël Kakuta plaît à Strasbourg, Kudimbana à RCS Brainois

En dépit de l'arrêt des activités du football presque partout dans le monde à cause de la pandémie du Covid-19, les clubs s'activent déjà en vertu du mercato d'été qui approche à grand pas. Et les footballeurs congolais en sont concernés.

L'on apprend par exemple de la presse française relayé par foot.cd que le milieu offensif international congolais, Gaël Kakuta d'Amiens en France intéresse Strasbourg, un autre club de la Ligue 1. Le Congolais et Amiens connaissent une saison difficile, luttant pour le maintien en L1. C'est la deuxième fois que Kakuta joue pour Amiens après des transferts difficile à Rayo Vallecano en Espagne et Seville, à son retour d'Hebei China. Formé à Lens, l'ancien joueur passé par Chelsea en Angleterre surnage cependant dans cette formation d'Amiens, et ne restera certainement si le club amiénois est relégué, lui qui inscrit deux buts cette saison et délivré cinq passes décisives en vingt-

quatre matchs cette saison. Le jeune espoir international congolais William Balikwisha pourrait, pour sa part, prolonger à MVV Maastricht en D2 aux Pays-Bas, a indiqué la presse belge. Le jeune milieu offensif de 20 ans a été prêté au club néerlandais sans option d'achat par Standard de Liège afin d'avoir du temps de jeu, après un passage peu fameux au Cercle de Bruges où il n'avait disputé que trois rencontres. Il a donc pu étaler son talent à Maastricht qui semble vouloir lui accorder encore du temps. Il a disputé sept matchs dont quatre titularisations, laissant une belle impression.

Notons aussi que le gardien de but international Nicaise Kudimbana (33 ans) s'est



Gaël Kakuta

engagé avec la formation de RCS Brainois (D5 Belge) pour une durée qui n'a pas été divulguée. Il quitte donc Wallonia Walhain où il était arrivé en début de saison. Ancien d'Anderlecht, de l'Union Saint-Gilloise,

d'Ostende, d'Antwerp, il apporte son expérience à ce club de la D5 de Belgique. Notons que les championnats amateurs de football en Belgique ont été suspendus par l'Union royale de football belge à cause de la

pandémie du Coronavirus. Le 15 avril, l'Assemblée générale des clubs statuera sur la recommandation de la Pro League pour suspendre ou pas la D1 et la D2 belge.

L'on apprend, par ailleurs, que le Standard de Liège ne va pas lever l'option d'achat de trois millions d'euros du latéral gauche belgo-congolais Senna Miangué qui va regagner Cagliari (D1 Italie) pour la saison prochaine. Son prêt de deux saisons est arrivé à terme. La crise issue de la pandémie du Covid-19 avec l'arrêt du championnat en Belgique n'a pas facilité les choses. Par ailleurs, le joueur de 23 ans, sorti du centre de formation de Beerschot en 2013 et parti à l'Inter de Milan en Italie, n'a pas convaincu les dirigeants des Rouches. Il est arrivé de Cagliari en 2017 pour un montant de 3,2 millions d'euros.

Martin Engimo